



Fiche expérience individuelle IAE – milieu rural

Identification de la structure : Régie de territoire

✚ Localisation

Région : Languedoc-Rousillon
Département : Hérault
Commune : Lunel

✚ Caractéristiques essentielles du territoire (zonage, population...)

Territoire : La Communauté de Communes du Pays de Lunel
Population : 46 000 hab.
Superficie : 14,2 km²

Code INSEE : 8899B

Code postal : 34400

Contexte économique et social

Taux de chômage : 20 % (Dont 29 % de bénéficiaires du RMI)
L'activité dominante : Lien social

La Régie de territoire de Lunel est **labellisée** par le Comité Nation de Liaison des Régies de Quartier (CNLRQ).

Le projet de la Régie de Territoire

L'implication et la responsabilisation des habitants sont les principes fondateurs des Régies de quartier et des Régies de territoire.

La Régie s'affirme ainsi comme un outil de proximité. La politique d'activité et la politique d'emploi sont en phase avec le projet de la Régie : favoriser le lien social et améliorer le cadre de vie.

✚ Les supports d'activités

Les activités développées par la Régie de territoire repose sur des activités marchandes et non marchandes. Répondant au projet de la Régie, elles sont également un support dans la lutte contre l'exclusion :

- Marché d'insertion avec diverses prestations pour les communes
- Petits services aux particuliers
- Espaces Verts
- Collecte d'encombrants et travaux divers (environnement)
- Nettoyage et collecte autour des colonnes à verre de Lunel
- Relais vêtement, Laverie Solidaire

✚ Quels partenaires ?

Le projet développé par la Régie mobilise l'ensemble des partenaires locaux et ces liens sont tissés avec des institutions ou structures ayant les mêmes buts que la Régie : La D.D.T.E.F.P, Le P.L.I.E, Le Conseil Général (DDES et DSD), Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale de Lunel, La Communauté de Communes, La Mairie de LUNEL L'ANPE, Les Services Sociaux (lien avec les Assistantes Sociales et Conseillères en Insertion du territoire), La Mission Locale d'Insertion, Le Comité National de Liaison des Régies de Quartier (C.N.L.R.Q), La S.H.E.M.C : Société Héraultaise d'Economie Mixte et de Construction, Les divers donneurs d'ouvrages : entreprises, communes du territoire intercommunal, les particuliers, les organismes de formations : AEFTI et INFREP, les associations : Aide alimentaire du Nord Lunelois, Croix Rouge, Terre d'enfants, MJC, Le Passe Muraille...

✚ Les bénéficiaires

Les premiers bénéficiaires de la Régie sont les habitants du territoire. Ils sont Bénéficiaires et Usagers des services rendus. Pour certains, ils sont également acteurs en tant que salariés de la structure.

La Régie fait travailler 30 personnes par mois, 9 postes C.D.D.I. (30 heures), 1 C.I.E, 2 C.D.I, 12 CAE sur le chantier d'insertion. Viennent ensuite les 5 permanents : une secrétaire à 20 h par semaine, une accompagnatrice de parcours socioprofessionnel à 30 h par semaine, un encadrant technique à 35 h par semaine, un directeur adjoint aux activités techniques et un directeur à 35 h également.

A titre indicatif, les activités de la Régie ont représenté en 2007 plus de 34 000 heures de travail sur le territoire.

✚ Modalités de l'accompagnement social et professionnel des salariés

Réalisation de bilans (formation, compétences, expérience professionnelle) :

- *Bilan intermédiaire et final en collaboration établi en partenariat REGIE – INFREP et dans le cadre des modules "Validation des acquis de l'expérience"*

Elaboration d'un projet professionnel et d'un parcours d'insertion

- *dans le cadre des modules "savoirs professionnels"*

Actions de soutien psychologique et matériel en dehors du temps de travail (par exemple, accompagnement sur le lieu de travail, organisation des loisirs...) :

- *dans le cadre de rendez-vous individuels réguliers*

Orientation vers les organismes compétents pour les difficultés d'ordre social (santé, logement, demandes d'allocations diverses, problèmes de garde d'enfants et d'aide aux démarches administratives) : **par le biais de la personne effectuant le suivi socioprofessionnel au sein de la Régie.**

Remotivation dans la recherche d'emploi, apprentissage de techniques de recherche d'emploi.

- *dans le cadre des modules "Techniques de recherche d'emploi"*

Les territoires ruraux sont en mutation économique, démographique et sociale et doivent faire face à des enjeux nouveaux

- Ils connaissent un renforcement accéléré de leurs habitants et sont de plus en plus confrontés à des attentes nouvelles : installations de retraités, de néo ruraux, de nouveaux arrivants. Ces publics portent de nouvelles attentes à l'égard du niveau de services proposés dans les territoires. Leur installation s'accompagne de demandes nouvelles, diversifiées, visant à consolider l'attractivité des territoires.
- Ces territoires accueillent aussi des personnes en difficulté d'insertion sociale et professionnelle, de reconnaissance et de dignité. Les difficultés ne sont pas réservées aux territoires urbains, même si en milieu rural leur traduction spatiale est plus diffuse. La question sociale ne se pose pas seulement en terme d'insertion des personnes les plus éloignées de l'emploi. Elle se décline aussi à travers celle du lien social. Les territoires sont ainsi à l'épreuve face à l'accentuation de l'isolement et peuvent être confrontés à des fonctionnements sociaux marqués par le cloisonnement social et l'entre soi. Des difficultés de compréhension, de tolérance indiquent alors que la capacité de vivre ensemble est ici à l'épreuve.

Les Régies de Territoire : les leviers d'une réponse sociale innovante

1/ L'hybridation des activités

Le milieu rural est particulièrement confronté à l'éclatement et à la multiplicité des donneurs d'ordre, à leur faible capacité financière pour déclencher les prises en charge locales des services. Les périmètres de compétences sont variés et celles-ci sont plus ou moins investies par les acteurs publics. Par ailleurs il y a souvent, en milieu rural, dissociation entre inscription spatiale des problèmes et exclusions : celles-ci sont souvent diffuses dans les territoires et ne sont pas indexées sur les bourgs de référence. Les faibles densités et l'organisation des polarités créent un cadre de forte contrainte.

- L'hybridation que proposent les Régies de Territoire change la donne et est le moteur de l'action: elle prend appui sur plusieurs acteurs pour mettre en place une activité.

- Dans le même temps, cette activité permet et de générer de nouvelles offres. La Régie de Territoire joue alors une fonction d'assembleur en mesure de porter et de fédérer plusieurs réponses de développement social au service du territoire.

2/ Le maillage territorial des interventions

Le fonctionnement et les caractéristiques des territoires ruraux sont multiples et singuliers : les uns sont organisés autour de villes moyennes, de bourgs ou pôles de services, les autres

sont caractérisés par l'habitat diffus. Au sein des bassins de vie, les jeux de relations et d'interdépendance sont multiples et se caractérisent par des échanges de nature et d'intensité variables. La mutualisation des interventions permet l'adaptation à la proximité, au plus près des réalités et des fonctionnements des territoires, selon leurs ressources et les opportunités, à travers des domaines d'activités multiples. En ce sens l'inscription territoriale et la mobilisation des acteurs du territoire sont au cœur de l'innovation et de la qualité des réponses apportées.

3/ Le couplage entre insertion et lien social

La question de la cohésion sociale en milieu rural ne se réduit pas à la rétraction du chômage, à l'accès à l'emploi des publics les plus en difficulté, même si les territoires ruraux sont souvent confrontés à une pénurie d'offre et de solutions aux parcours d'insertion. Elle se double aussi d'autres enjeux qu'il convient de réduire ou d'anticiper : l'isolement social, des attentes peu prises en compte ...

Le Projet de la Régie de Territoire est de promouvoir de nouvelles offre d'insertion autant que de faire du lien social, autrement dit de générer la possibilité pour les habitants du territoire de vivre mieux et de mieux vivre ensemble. A cet égard, la nature des activités et l'aspect technique des interventions effectuées par la Régie de Territoire porte en lui même une dimension sociale de mise en lien, écoute, veille... L'emboîtement insertion/liens sociaux est au cœur de l'action de la Régie de Territoire et se construit via la mobilisation des habitants du territoire.

4/ La mise en réseau des acteurs et la composition d'un partenariat inédit

La Régie de Territoire assure, en son sein -dans ses instances- et par son action la mise en réseau des acteurs du territoire : élus, société civile, institutions, bailleurs sociaux. Elle propose et déclenche la mise en place de terrains et de scènes locales aptes à fédérer les initiatives, mettre les forces en commun pour offrir des points d'appui à l'innovation. Ce partenariat permet de prendre en compte les spécificités des bassins de vie en proposant des formes d'action inédites. Il permet notamment à la Régie de Territoire de faire partager par les forces vives d'un territoire, la conviction que les intérêts publics et privés peuvent se rejoindre dans un projet économique et solidaire au service de tous ses habitants. Il s'agit d'un projet d'économie locale, pour lequel des habitants se proposent de travailler sur leur propre territoire.

Contacts

Régie d'Emplois et de Services du Pays de Lunel

540 rue des Fournels
34 400 LUNEL

Téléphone – 04 67 83 72 23

Mail : regielunel@wanadoo.fr

Frédéric FONTON

Directeur

Comité National de Liaison des Régies de Quartiers (CNLRQ)



54 avenue Philippe Auguste 75011 PARIS
Tél : 01 48 05 67 58
Fax : 01 48 05 38 67
<http://www.cnlrq.org>

Didier TESTELIN

Responsable du développement

01 48 05 67 41 (ligne directe)
06 08 88 20 85

dtestelin@cnlrq.org